

Quel avenir pour la mer et le littoral en Sud Atlantique ?
Atelier citoyen CAPBRETON
27 février 2018

Synthèse

17 participants.

Garant : Sébastien Cherruau.

Séquence sur les enjeux prioritaires de la façade Sud Atlantique

I/ Les gommettes ont donné les résultats suivants :

- **Le bon état écologique du milieu marin** : 13 gommettes.
 - **Une économie bleue respectueuse des équilibres écologiques** : 12 gommettes.
 - **L'amélioration des connaissances comme moteur de l'innovation** : 11 gommettes.
 - La résilience des territoires face aux risques littoraux : 6 gommettes.
 - Le patrimoine culturel, un atout pour l'attractivité touristique : 4 gommettes.
- Autres enjeux proposés :
- Le patrimoine culturel et historique, une réalité pour l'économie littorale (hors tourisme) : 3 gommettes.
 - Traiter la cause des pollutions, pas la conséquence : 1 gommette.

II/ Les contributions des citoyens sur les 3 enjeux prioritaires (= résultats du WORLD CAFE)

LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DU MILIEU MARIN

Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :

Le milieu naturel est la **base de la chaîne de la vie** et **donc de l'économie** (baignades, aliments, tourisme,...) : aucun développement d'activités ne peut se faire à long terme si c'est aux dépens de cette chaîne de vie. L'histoire nous enseigne qu'il faut reconquérir aujourd'hui les équilibres perdus (disparition d'espèces rares, pêche intensive et pollution).

C'est un enjeu **éthique** : nous ne sommes que locataires de l'océan; il faut pouvoir léguer aux nouvelles générations un environnement en bon état.

La **bande côtière** mérite une attention toute particulière.

Le bon état de ce milieu ouvert dépend de l'amont et de l'aval.

C'est un enjeu **transfrontalier**.

Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?

Le milieu et les espèces marines restent majoritairement **inconnues**;

Face au manque de civisme et aux pollueurs, les **contrôles sont trop faibles**.

Le tourisme est une activité très dépendante du **bon état de l'eau** et du littoral, et très consommatrice d'espaces.

La filière pêche n'est **pas inscrite dans une stratégie à long terme** permettant de lui garantir un accès à la ressource, la confiance du consommateur et la transmission des entreprises aux nouvelles générations.

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

Etablir des **règles strictes et simplifiées** pour le développement des activités **réparties par zones** et les faire respecter avec des contrôles plus nombreux et plus efficaces. La pression démographique ne peut s'exercer qu'en respectant les caractéristiques propres du milieu.

Rassembler les trois services de contrôle (affaires maritimes, douanes, gendarmerie maritime) en **un seul service**.

Organiser une concertation et une **coordination transfrontalière** régulière avec notre pays voisin (Espagne).

Chercher à **sortir** du choix **unique d'un tourisme** trop consommateur d'investissements et d'espaces et ne développant pas assez d'emplois permanents.

Mettre une partie de la **zone militaire** en réserve naturelle.

UNE ECONOMIE BLEUE RESPECTUEUSE DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES

Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :

Il y a le **tourisme** et toutes les activités littorales surtout dans les Landes, avec des **ports** (de faibles envergures).

L'économie ne peut se développer qu'on en fonction de ce que peut **supporter le milieu**, il faut donc envisager une pêche raisonnée, intelligente.

Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?

La **zone d'essai militaire** a une incidence sur cet enjeu : la zone d'essai permet de réguler les activités et empêche aussi les impacts négatifs sur les milieux

L'économie bleue est très dépendante de l'économie à terre : faire le lien avec le schéma directeur

d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

La "façade Sud Atlantique" est **un territoire trop vaste** : « on connaît Capbreton et ses environs, mais vous nous demandez de parler de toute la façade qu'on ne connaît pas...Je ne sais pas s'il existe d'autres gouffres que celui de Capbreton sur le littoral».

L'économie bleue nécessite de développer des **accès à la mer** or, sur la façade Sud Atlantique, les accès sont très limités. Les infrastructures sont mal entretenues ou absentes.

Il faut une vision **à long terme sur la filière pêche** et son impact ainsi qu'une **harmonisation européenne** notamment des contrôles (vétérinaire, chaîne du froid, obligation sociale).

Les scientifiques imposent des **règles difficiles** à suivre.

Faiblesse de la représentation française dans les **instances européennes**.

Difficulté pour les élus de **choisir** entre attractivité touristique et capacité d'accueil du territoire en infrastructure et en respect de l'environnement.

Il y a une vraie **culture locale** sur la pêche et l'aquaculture.

Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?

Gérer les pollutions terrestres **à la source**, en amont, dans les bassins versants et à l'échelle transfrontalière (Espagne).

Campagne de promotion pour inciter à consommer des **poissons moins nobles**.

L'AMELIORATION DES CONNAISSANCES COMME MOTEUR DE L'INNOVATION

Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :

Pour ne pas **refaire les mêmes erreurs** et apprendre du passé et c'est éviter de perdre du temps.

Pour que la décision soit **fondée sur des critères objectifs**, et parce que la connaissance (pas uniquement scientifique) permet de **croiser la vision** des acteurs en privilégiant la **recherche de l'intérêt commun** avant l'intérêt particulier.

Pour pouvoir innover, il faut savoir ce **qui nous manque comme connaissances** ; faire de l'innovation, oui, **mais pour quels objectifs** ?

Besoin d'innovation technique pour permettre une meilleure connaissance des **fonds marins**.

Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?

Eviter les **concurrences** entre chapelles scientifiques.

Il y a **un fossé entre la connaissance et l'utilisation** de la connaissance : problème de gouvernance politique et des choix politiques qui sont faits ensuite.

La zone militaire occupe une part importante de la façade, elle limite beaucoup les usages, mais cela n'empêche pas la connaissance du milieu.

Il n'y a pas assez de **lieux d'échanges** et de dialogue.

Commencer par faire un **état des lieux** pour savoir ce qui manque et faire la recherche et le développement nécessaires... mais ce préalable risque de **trop reporter l'action**.

Difficulté **d'accès aux données scientifiques** – ex : accès payant.

Opportunité de l'existence du "**Gouffre de Capbreton**", biotope très particulier, pour engendrer une amélioration des connaissances, mieux protéger le gouffre de Capbreton et développer autour une économie bleue.

Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?

Créer un organisme qui assure la **synthèse des connaissances**; un observatoire permanent pour mesurer les impacts avant qu'il ne soit trop tard.

Créer une **pépinière littorale** regroupant les acteurs de différentes spécialités = un espace virtuel et physique permanent pour échanger; palier la **carence d'études océanographiques** (ex bathymétriques) dans le sud de la façade atlantique.

Faire évoluer les pratiques, favoriser la circularité grâce à un regard critique sur ce que l'on fait par le biais de **l'amélioration des connaissances** – Avoir une meilleure connaissance des documents d'objectifs; "Arrêter la course et **croiser les connaissances**".

Consacrer plus d'argent et de temps pour **concerter** et **étudier** et **faire des tests**; centraliser les recherches et faire **des retours au grand public**.

Décentraliser les financements → régionalisation.

Mieux analyser tout ce que l'on a écouté les "**sachants de terrain**" = connaissance non experte.

Définir les **règles de gouvernance** : décision collective, partagée et connue de tous et, au final, **avoir un décideur**.

Les contributions des citoyens sur la vision 2030

Ces contributions ont été faites **par écrit** par les participants à l'atelier, après la séquence des enjeux et en réponse à la question posée par l'animateur : quelle est votre vision idéale pour 2030, votre "futur désirable" ?

UNE ÉCOLOGIE DU LONG TERME, QUI PRÉSERVE ...

En 2030, les réglementations sont respectées et harmonisées (/Espagne) et les **régulations** mises en place. Ne pas hésiter à **sanctionner** en cas de non respect. Augmenter les **contrôles en mer** (sécurité, pêche, pollutions) et sur terre "à la source" (dans les bassins versants, sur les plages, chez les fabricants d'emballages, ...). Respecter l'environnement en le sécurisant (gardes de la côte, permis de pêche côtiers). Autoriser et réguler les activités de pêche en fonction des périodes de reproduction des poissons et des capacités de renouvellement de la ressource. Respecter des règles strictes de protection de l'environnement, de **zéro déchets**, de **sobriété** et **autonomie énergétique**. En Espagne, sur la Bidassoa, les règles de pêche ne sont pas les mêmes que nous, elles datent du 14^{ème} siècle ...

L'éducation de tous, pendant la formation initiale (des cours sur l'écologie dès le plus jeune âge), mais aussi tout au long de la vie. Développer des lieux de rencontres entre **scientifiques et société civile**, pour partager la connaissance et des plateformes web où sont disponibles les études sur le territoire.... Il faut aussi que les scientifiques se rencontrent davantage et **sortent de leur concurrence entre labos**.

En 2030 **l'écologie** doit vraiment rester très importante, avec prise en compte du **long terme** (changement climatique), des espaces maritimes **préservés**, voire sanctuarisés (=vierges de toutes activités humaines), en remettant en avant le **principe de précaution** et en veillant à **penser global** pour l'environnement et pour l'humain. Veiller à ne pas limiter les zones sanctuaires pour garantir la gestion et la répartition de l'ensemble des usages. Il n'existe aucune **aire marine protégée** au sud du 45^{ème} parallèle: il faut en créer plusieurs devant nos côtes landaises et pyrénéennes, ainsi qu'une "**bande littorale protégée** de 0,5 à 1 mile nautique de largeur.

DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DURABLES ...

Les **pollutions telluriques** sont **drastiquement diminuées** avec **l'interdiction** des **produits plastiques**. Les déchets plastiques et des industries...vont à la mer: suppression des autorisations de rejets de ce type d'eaux usées. La pollution en zone terrestre est drastiquement diminuée grâce aux mesures sur l'interdiction des **produits plastiques** extrêmement nuisibles à la faune marine.

Toutes les opportunités **de formation** et **d'activités économiques nouvelles** pour les populations littorales se sont développées (y compris en **dehors du tourisme**). Une filière de déconstruction des bateaux (en plastique ou fibre de verre) existe. Il est proposé aux étudiants originaires du littoral et qui ont fait des études liées à la mer et au littoral des offres d'emplois dans les secteurs (pêche, aquacultures, sécurité en mer, etc.) qui souffrent d'un manque d'attractivité pour les jeunes.

En 2030, de nouvelles activités émergent, au-delà des filières traditionnelles et du tourisme : énergies marines renouvelables, fermes aquacoles en mer (micro-algues) laboratoires de recherche marine, transports maritimes, etc.

Protéger le **gouffre de Capbreton** (où existait des coraux exceptionnels avant leur destruction par la pêche aux chaluts), y développer le tourisme écologique (dauphins).

UNE COMPETITION VERTUEUSE...

En 2030, le **dialogue** est favorisé, y compris sur les bonnes pratiques de l'Etat, des acteurs publics, à la recherche de **l'intérêt général**, du **compromis** et des **synergies d'action**. En 2030, un **espace d'échanges**, de connaissance et de dialogue permanent a été créé entre tous les acteurs pour une prise de **décision commune** dans le **compromis**, l'écoute et le respect des intérêts de chacun. Les scientifiques, les hommes politiques et les acteurs locaux travaillent ensemble... Des **synergies d'actions** entre tous les acteurs économiques locaux, **encadrés par une politique globale** de protection des milieux et des ressources. Un **mécanisme de "compétition" de pratiques vertueuses** entre les communautés publiques (mairies, département, ...) et entre les entreprises pour favoriser celles qui contribuent le plus au respect de l'environnement.

EDUCATION, CONNAISSANCE du RISQUE

En 2030, on a réussi à favoriser la connaissance et l'éducation, pour que, notamment, l'aménagement des territoires se fasse en toute **connaissance des risques**. **L'artificialisation du littoral est stoppée**.

En 2030, l'artificialisation et la bétonisation du littoral a été stoppée, les plages sont laissées en état naturel. Un littoral où les constructions sont en accord avec notre connaissance du risque (submersion, tempête, tsunami, ..) pour protéger nos populations et les écosystèmes. Plusieurs actions ont été prises : l'instauration d'une bande de un kilomètre de large sur le littoral où toute construction est impossible, la création d'un observatoire (à long terme) pour mesurer, surveiller et anticiper l'évolution (du trait de côte, des populations de poissons, ..). Un **baromètre fiable** de l'état du milieu et des espèces a été instauré et on veille à **mesurer** (au moins 10 ans après) **l'efficacité** des décisions qui ont été prises.

Equipe d'animation de l'atelier : DIRM : Hervé Trehein, Fabienne Darnis; CMVRH : Gilles Graner, Gina Milliet ; MTES/DML : Maruan Basic, Nadou Cadic.